

20 juin 2020 -10:31

Appartient à Conseil des ministres du 19 juin 2020

Indemnité des membres du SPF Emploi détachés à la Représentation permanente auprès de l'ONU

Sur proposition de la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel octroyant une indemnité forfaitaire aux membres du personnel du SPF Emploi détachés auprès de la Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations unies et des institutions spécialisées.

Le projet vise à octroyer une indemnité forfaitaire mensuelle à certains membres du personnel du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale détachés auprès de la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'Office des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Le montant de cette indemnité est fixé à 706,50 euros, dont 412,05 euros pour indemnité de base et 294,45 euros pour avance sur frais de représentation active.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@muylle.fed.be